

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Ville de Toul
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour un montant inférieur à 90 000 euros HT
Référence :	2026-MAG-004
Date de mise en ligne :	Le vendredi 11 septembre 2026 à 12:30:01
Date de clôture :	Le jeudi 08 octobre 2026 à 12:00:00
Titre :	Fourniture de produits de marquage routier pour le centre technique de la Ville de Toul
Descriptif :	Les dispositions techniques propres au marché sont détaillées dans la lettre de Consultation portant Bordereau de Prix Unitaires / Détail Quantitatif Estimatif (BPU/DQE). Les produits sont conformes aux normes françaises et européennes et caractérisés par une FTP (Fiche Technique Produit).

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES COLLEGIALEMENT

Question n° 2 Posée le 16/09/2026 à 11:11:45

Bonjour,
Selon l'ASCQUER (organisme certificateur) aucune peinture à l'eau non-rétro réfléchissante n'est certifiée Q4 sans saupoudrage. Pour pallier cela, pouvez-vous réduire votre exigence à minimum Q3 ce qui n'interdit pas la proposition de produits Q4 ?
D'avance merci,
Cordialement.

Répondue le 18/09/2026 à 08:37:52

Bonjour,
Suite à une question posée par un candidat concernant la consultation, nous vous informons que pour la peinture à l'eau non réfléchissante, la Commune est disposée à réduire son exigence en Q3, tout en gardant les produits Q4.
Sincères salutations,
La Direction des Affaires Juridiques

Question n° 1 Posée le 16/09/2026 à 11:11:16

Bonjour,
Pour appliquer l'enduit à froid, vos services utilisent-ils une machine / un sabot d'application ou bien utilisent-ils une spatule ?
D'avance merci pour vos précisions,
Cordialement.

Répondue le 18/09/2026 à 08:39:14

Bonjour,
Suite à une question posée par un candidat concernant la consultation, nous vous informons que l'application de l'enduit à froid se fait à l'aide de spatules.
Sincères salutations,

